

COLLEGE AGRIPPA D'AUBIGNE

6, rue du Cormier - 17100 SAINTES

☎ 05.46.93.16.70

Rentrée 2021

SECTION SPORTIVE ESCALADE

• La section sportive scolaire offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux et leur permet

- ❖ de suivre une scolarité normale,
- ❖ de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.

• **Pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, licenciés FFME ou pas**

• 4 heures d'escalade par semaine dont 1 heure de suivi scolaire réparties sur 2 séances hebdomadaires de 16h à 18h (mardi et jeudi)

• **Différentes Sorties** en milieu naturel ou sur d'autres SAE



• Encadrement par un professeur d'EPS spécialisé en escalade et un Brevet d'Etat escalade (salarié du Comité Territorial FFME17)

➤ **Dépôt des dossiers : 6 mai 2021**

➤ **INSCRIPTIONS** : dossier à retirer à partir du mois de mars auprès du collège, sur le site du collège (<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-aaubigne-saintes/>), auprès des écoles de secteur pour les élèves entrant en 6^{ème} ou auprès du Cracq Jeunes Escalade.

➤ Dossier à rapporter au collège avant le 6 mai 2021

➤ **INFORMATIONS** : Professeurs d'EPS ou club d'escalade CRACQ JEUNES (www.cracq.org)

